



COMMISSION DE DISCIPLINE

Foot 535

Président de séance : Bernard CHENEVAL.

Secrétaire de séance : Sandrine DEGORNET.

Membres présents : Pierre BERNARD, Denis MOUCHET, Isabelle BLANCHET, Alain ROSSET, Grégoire MOSCATO.

Réunion du lundi 03-10-2022

Publié le jeudi 06-10-2022

Toute personne sanctionnée (joueur, éducateur ou dirigeant) est tenu de nous faire parvenir un rapport détaillé dans les 48 heures.

Toutes absences non officiellement justifiées lors d'une audition ou d'une confrontation (certificat médical, de scolarité, de l'employeur) ne seront pas prises en compte et seront sanctionnées par une amende d'un montant de 100€.

Délégation acceptée.

Attendu le paragraphe 3 du barème disciplinaire annexé aux règlements généraux de la F.F.F. indiquant que :

Les sanctions de référence prévues aux articles 4 à 9 du présent barème s'appliquent lorsque les infractions qu'elles répriment sont commises par le biais de tout support de communication, y compris les réseaux sociaux.

Si l'infraction revêt un caractère public, le quel peut être retenu si les faits dont il est question ont été accessibles à un large public (voir non limité), inconnu (non identifié) et/ou imprévisible (sans lien étroit entre les personnes le constituant), cela constitue une circonstance aggravante.

Vous avez la possibilité de consulter l'intégralité du dossier disciplinaire au siège du District à Ville La Grand en prenant rendez-vous.

DEMANDES DE RAPPORT

ES SAINT JEOIRE LA TOUR :

Match n° 24822895 – U20 D1 – Poule A du 24/09/2022

ES FILINGES – ES ST JEOIRE LA TOUR



Demande de rapport au joueur AZIRI Aymen sur son comportement pendant la rencontre, et ce, pour le samedi 08/10/2022 dernier délai.

US ANNEMASSE/AMB/GAIL :

Match n° 24801382 – Séniors D3 – Poule B du 25/09/2022

FC CRANVES SALES – US ANNEMASSE/AMB/GAIL

Demande de rapport au joueur BERTE Christ Kader sur son comportement envers l'arbitre de la rencontre, et ce, pour le samedi 08/10/2022 dernier délai.

AS VIUZ EN SALLAZ :

Match n° 28823780 – U15 D4 – Poule A du 02/10/2022

AS VIUZ EN SALLAZ – REIGNIER/SALEVES 2

Demande des certificats médicaux des joueurs n° 3 et 4, et ce, pour le samedi 08/10/2022 dernier délai.

DOSSIER REMIS A L'INSTRUCTION

Match n° 28823780 – U15 D4 – Poule A du 02/10/2022

AS VIUZ EN SALLAZ – REIGNIER/SALEVES 2

CONVOICATIONS AUDITIONS

Dossier N° 1-533/01100922

Match Festival U13, 1^{er} tour du 10/09/2022

CSP AMPHION – SS ALLINGES

Sont convoqués le lundi 10 octobre 2022 à 19 heures 30.

L'arbitre :

DESCAMPS Alexandre, accompagné de son représentant légal

SS ALLINGES :

Le président ou son représentant

PICOT Maxime, éducateur

Madame DESCAMPS, maman de l'arbitre

CSP AMPHION :

Le Président ou son représentant

LOBOUE Ryan, éducateur

SAIDI Nordine, papa de Noam

Monsieur CHRIFI, papa de Nassim

Madame CHRIFI, maman de Nassim

FETAJ Erti, papa

Dossier N° 2-533/51653-1

Match n° 24802027 – Séniors D4 – Poule D du 11/09/2022



US PERS JUSSY – FC FORON 3

Sont convoqués le lundi 10 octobre 2022 à 18 heures 30.

L'arbitre :

DUPUIS Rémi (US PERS JUSSY)

US PERS JUSSY :

Le président ou son représentant
JACQUEMOUD Nicolas, arbitre assistant
LEFEVRE Loïc, délégué
BALLADE Christophe, éducateur
DELIEUTRAZ Loïc, joueur n° 7
STANCEVIC Vuk, joueur n° 13

FC FORON :

Le Président ou son représentant
NADER Mustapha, éducateur
BENDIA Samir, dirigeant
GRIENE Rahouf, joueur n° 11
MATMANIVONG Eddy, joueur, n° 9
DA SILVA SOARES Emmanuel Diogo, joueur n° 1

Dossier N° 3-534/51393-1

Match n° 24801503 – Séniors D3 – Poule C du 18/09/2022

ES SEYNOD – ASP VILLAZ

Sont convoqués le lundi 17 octobre 2022 à 18 heures 30.

L'arbitre :

HOUSNI Wassim

ES SEYNOD :

Le président ou son représentant
BOUCHARABA Ali, éducateur
DJAJA Edis, joueur n° 1

Dossier N° 4-535/52230.1

Match n° 24823151 – U17 D2 – Poule H du 17/09/2022

US ARGONAY – GC USSES

Sont convoqués le lundi 17 octobre 2022 à 19 heures 30.

US ARGONAY :

Le président ou son représentant
SEJMENOVIC Selmir, joueur n° 5 accompagné de son représentant légal



GC USSES :

Le Président ou son représentant

PRETOT Lisa, éducatrice

GUIGNARDAT Quentin, joueur n° 7 accompagné de son représentant légal

RODRIGUEZ Lucas, joueur n° 13 accompagné de son représentant légal

SORNAY Mattéo, joueur n° 14 accompagné de son représentant légal

Dossier N° 5-535/52547-1

Match n° 24855988 – U18 Féminines D1 – Poule C du 24/09/2022

SP MARIGNIER – CS AYZE

Sont convoqués le lundi 31 octobre 2022 à 18 heures 30.

L'arbitre :

HANEL Cédric (Marignier)

SP MARIGNIER :

Le président ou son représentant

LOPES RIBEIRO CHAVES Stelho, arbitre assistant

PICH Charly, délégué

LOPES RIBEIRO CHAVES Inès, éducatrice

VOSSENAT Julien, dirigeant

DHAROUÏ Alicia, joueuse n° 5 accompagnée de son représentant légal

CS AYZE :

Le Président ou son représentant

ZYLKA Yoann, arbitre assistant

BADIN Amandine, éducatrice

GENTILE Eric, dirigeant